

ʔaaɪ¹ "odeur" ou "saveur" ou bien "odeur et saveur"?

Annick LÉVY-WARD

Les perceptions sensorielles sont scientifiquement classées en cinq sens: la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût. Néanmoins, le goût et l'odorat sont étroitement liés et "le complexe des perceptions olfactives et gustatives sont difficiles à séparer et à localiser subjectivement" même si, à l'aide d'expériences, des critères fiables permettent de les distinguer chez l'homme (Magnen 1951:14)¹ La saveur, en effet, n'est perçue qu'au niveau de la bouche, mais le goût n'est pas le seul à la déterminer. L'odeur des aliments, perçue par les choanes qui ont un pouvoir discriminatif beaucoup plus grand et un seuil beaucoup plus bas, y concourt également. Si les données premières de la physiologie peuvent conduire à la confusion des perceptions sensorielles, on peut se demander si les désignations lexicales reflètent, elles aussi, cet état de fait. Notre investigation portera sur les langues thai. Nous limiterons nos observations au groupe des langues remontant au thai commun pour ensuite confronter nos conclusions à une autre langue, la langue chinoise et l'une des langues qui lui est proche, le sino-vietnamien.

Lors d'une étude ethnolinguistique récente sur le monde des odeurs², notre attention a été attirée sur le vocabulaire spécifique des odeurs en langue thai de Thaïlande (Siamois). Notre première constatation portait sur l'opposition binaire *men*¹ "dégager une mauvaise odeur" et *hɔɔm*¹³ "dégager une bonne odeur", opposition, on a pu le noter lors du colloque, partagée par de nombreuses autres langues non apparentées et parfois très distantes géographiquement. La seconde observation concernait l'absence d'unité lexicale propre pour désigner "percevoir une odeur". Deux syntagmes jouent en réalité ce rôle: le premier *mii*² *klin*⁵, littéralement "y avoir / avoir [une] odeur", le seul attesté dans le dictionnaire Pallegoix⁴ daté de 1854 tandis que le second *dai*³ *klin*⁵, littéralement "obtenir une

¹ J. Le Magnen, *Le goût et les saveurs*, Paris, Puf, 1951, 118 p.

² Il s'agit d'une communication ethnolinguistique portant sur la langue et la culture thai de Thaïlande présentée à l'occasion d'une table ronde intitulée "Les odeurs ou l'écriture de la nuit" et organisée conjointement par le "Centre de Recherche sur l'Oralité" (CRO) de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) et l'Ura 1478/CNRS-Université de Picardie "Psychoanalyse et pratiques sociales de la santé". Cette rencontre s'est tenue les 31 Janv. et 1er Fév. 1994 à l'INALCO.

³ Nous adoptons une notation étymologique des tons, les chiffres impairs marquant les initiales occlusives sourdes et sourdes aspirées ainsi que les nasales et semi-voyelles anciennement sourdes, tandis que les chiffres pairs marquent les initiales occlusives anciennement sonores et devenues sourdes aspirées ainsi que les nasales et semi-voyelles sonores.

⁴ Pallegoix D.J. B. *Dictionarium linguae thai sive siamensis interpretatione latina, gallica et anglica illustratum auctore...episcop, mallensi, vicario apostolico siamensi, Parisiis Jussu imperatoris impressum*, 1854, 896 p.

odeur" c'est-à-dire "percevoir une odeur/sentir" n'apparaît qu'au vingtième siècle dans les deux premières éditions du dictionnaire de l'Académie Royale de Thaïlande (ca 1950 et 1980). Sans trop de risque d'erreur, il semble bien que ce syntagme récent soit apparu sous l'influence occidentale.

A partir de ces trois termes *men*¹, *hɔɔm*¹ et *klin*⁵, on remarquait ensuite que les modifiants des deux premiers termes nuancent les variations d'intensité des odeurs auxquelles s'associent parfois les notions d'espace et de temps. Il n'y a pas lieu de s'arrêter dans le détail à ces données. Notons simplement que certains modifiants sont plus particulièrement attachés à *men*¹, tels que les intensifs *chuu*⁵ et *choo*⁵ ou les restrictifs *tu*⁷ et *tu*⁷ *tu*⁷, d'autres (*chuy*¹ et de *chun*¹) s'appliquent indifféremment aux deux verbes *men*¹ et *hɔɔm*¹. Enfin en ce qui concerne *hɔɔm*¹, hormis *raruay*², "légèrement"⁵ les déterminants qui s'y appliquent se réfèrent à ceux des plus communs de la langue (*maak*⁸ "beaucoup", *ncɔy*⁴ "peu", *ʔɔɔn*⁵ "tendre, léger").

Nous notons enfin que le troisième lexème, *klin*⁵, "odeur" est un terme neutre qui se voit spécifié tout aussi bien par *hɔɔm*¹ que par *men*¹. Par commutation on dira *klin*⁵ *hɔɔm*¹ "odeur agréable" *klin*⁵ *men*¹ "odeur désagréable". Enfin le syntagme *mii*² *klin*⁵ "y avoir/avoir une odeur" s'enrichit, aujourd'hui, d'une connotation péjorative, que le contexte soit concret ou figuré.

Lorsqu'à partir de ces trois termes, on mène une comparaison entre les différentes langues apparentées au thai commun, on remarque que si les deux premiers, *men*¹ et *hɔɔm*¹ sont régulièrement représentés, le troisième *klin*⁵, n'est pas attesté en dépit de sa forme comportant à l'initiale le groupe de consonne *kl-* qui remonte au thai commun. Le terme est inconnu en tai blanc, tai noir et lao, langues pour lesquelles une autre unité lexicale *ʔaay*¹ est en usage, de valeur sémantique quasi identique "odeur" mais aussi "vapeur", "émanation". Selon les auteurs Th. Guignard⁽⁶⁾, pour le lao, E. Diguët⁷ (tai noir) et Minot⁸ ainsi que Donaldson⁹ (tai blanc) on trouve les données suivantes:

	lao	tai noir	tai blanc
odeur	ái	aille	ay/ai
vapeur	ái nam	aille	ai/ai nam

Li Fang Kuei (1977:245)¹⁰ ajoute les données pour le Ahom, *ái*, le Shan *ʔai* et le Lü *ʔai* avec ou sans attaque vocalique mais avec un a bref pour les deux dernières langues, contrairement au Ahom. On y remarque aussi la forme siamoise

⁵ Ce modifiant s'applique aussi à *pha*⁸ "souffler".

⁶ D'après Th. Guignard, *Dictionnaire laotien-français*, [Hongkong, Impr. de Nasareth, 1912], Farnborough, Gregg Intern. publ. Ltd, 1971, 959 p.

⁷ D'après E. Diguët, *Etude de la langue tai ...*, Hanoï, F.H. Schneider, Impr. Edit., 1895, 192p. Nous conservons les transcriptions de l'auteur.

⁸ D'après G. Minot, "Dictionnaire tã y blanc-français" *BEFEO*, XL, 1940, fasc 1, 237 p.

⁹ D'après Donaldson et Diêu Chính Nhì, *Tai-Vietnamese-English Vocabulary*, Saigon, Bô Giáo Duc Xuất Bản, 1970, 476 p.

¹⁰ Li Fang Kuei, *A Handbook of Comparative Tai*, The Univ. Press of Hawaii, 1977, 389p.

"*ʔa*" (op. cit: p.244) pour laquelle il s'agit sans doute d'une coquille typographique; selon l'écriture thai extrêmement précise qui transcrit l'état de langue le plus proche du thai commun, on relève bien une voyelle longue -aa- précédée de l'attaque vocalique et suivie de la semi-voyelle -y. Il faut en effet préciser ici que le terme siamois *ʔaay*¹, a comme signifié "émanation, vapeur", ainsi que l'indique le Dictionnaire Pallegoix édité en 1854. Néanmoins, cette unité lexicale est aujourd'hui employée uniquement en couple avec *klin*⁵, les deux éditions (ca 1950 et 1980) du dictionnaire de l'Académie Royale de Thaïlande en témoignent. En revanche, dans la langue lao pratiquée en pays isan (Thaïlande), l'emploi de l'unité simple est préservée. Ainsi en Siamois, on trouve une distinction entre "odeur" d'une part rendue par *klin*⁵ et "émanation, vapeur" d'autre part désignée par *ʔaay*¹, qui dans les autres langues citées recouvrent les trois valeurs sémantiques.

En poursuivant notre comparatisme entre les différentes langues apparentées au thai commun, on observe, de plus, que les distributions syntagmatiques présentent une substitution de l'unité siamoise *klin*⁵ par *ʔaay*¹ dans deux langues:

	lao	tai noir ¹¹	tai blanc
odeur désagréable	--	aille mine	ay min / ai min
agréable	--	aille home	ay hom / ai hom

Par ailleurs, deux auteurs, Minot (tai blanc) et Diguët (tai noir) attribuent à la forme *ʔaay*¹ une double catégorisation grammaticale, substantive comme on l'a vu, "odeur, vapeur" mais également verbale "exhaler une odeur, sentir". C'est ainsi que le premier auteur indique ces deux valeurs, soit en terme simple *ʔaay*¹, "émanation, gaz, vapeur, exhaler" soit en syntagme *ʔaay*¹ *hɔɔm*¹, "parfumé, exhaler une odeur agréable". De même, les notices de Diguët précise pour la première forme, "odeur sentir", pour la seconde "sentir bon" et pour la troisième *ʔaay*¹ *min*¹ "sentir le pourri".

La langue lao (Guignard) et dans une moindre mesure la langue tai blanc (Donaldson) attribuent un signifié supplémentaire au terme *ʔaay*¹ qui nous amène à aborder le sujet principal de notre propos: la réunion sous une même désignation des concepts de l'odeur et du goût. En effet Guignard consigne pour ce terme, outre les signifiés déjà signalés, celui de "saveur". En syntagme, on trouve aussi *ʔaay*¹ *sɛɛp*⁸ "de bon goût, de bonne saveur", *sɛɛp*⁸ étant, dans le discours, un déterminant spécifique à un aliment ou un mets. Donaldson par ailleurs, si elle n'associe pas le signifiant *ʔaay*¹ au signifié "saveur", note néanmoins le syntagme "*báu ai sǎng*" avec les valeurs sémantiques suivantes "to have no smell, to not weigh much yet, to not hurt much, to not be hot (spicy, peppery) yet.

Les langues tày-nùng apportent aussi leurs contribution à notre argumentation. Qu'elles soient considérées soit comme le rameau primaire des langues apparentées au thai commun dont elles participent, si l'on partage les résultats des recherches d'André Georges Haudricourt, soit comme un groupe distinct, le *Central Tai*, selon Li Fang Kuei (1960)¹², on sait que leurs nombreuses formes archaïques ont largement concouru à la reconstruction du thai commun.

¹¹ Les données citées se réfèrent aux mêmes ouvrages que précédemment.

¹² Li Fang Kuei, "A Tentative of Classification of Tai Dialects" in : *Culture in History: Essays in Honor of Paul Radin*, Edit by S. Diamond, 1960, pp. 951-959.

Parallèlement à la grammaire comparée, tout porte à croire que leurs données lexicales apportent aussi des informations dans le domaine sémantique d'un état ancien de la langue commune. En consultant uniquement le Dictionnaire Tày-Annamite-Français de Savina (1910)¹³, on trouve en effet sous la même dénomination 'ai' les signifiants "odeur, vapeur, saveur, goût" et de plus "souffle, haleine". Par ailleurs les syntagmes déjà cités pour les langues précédentes sont également attestés 'ai hom': bonne odeur, 'ai mên' mauvaise odeur" et encore 'lɛo ai' "qui n'a plus de saveur, d'odeur, de goût". Il convient de préciser que contrairement à la forme mentionnée par Li Fang Kuei (1960:245), tày : ai, extraite de l'ouvrage de Savina (op. cit), l'auteur du dictionnaire précise bien que la transcription 'ai s'oppose à 'ay, la seconde comportant un a bref. Par conséquent nous avons ici une correspondance parfaite avec la forme siamoise ʔaay¹.

A partir de ces données, il semble donc possible de reconstruire le signifiant *ʔaay¹ thai commun pour lequel il apparaît que les signifiés anciens seraient: "odeur, vapeur émanation, saveur". En d'autres termes une seule unité lexicale recouvrirait, en thai commun, à la fois les deux acceptions, celle du goût et celle de la saveur. A cet égard, le siamois contemporain se distingue des langues auxquelles il est apparenté en différenciant désormais "odeur" klin⁵, "vapeur émanation" (klin⁵) ʔaay¹, et "goût" rot⁸ emprunté au Pāli rasa.

On ne peut poursuivre le comparatisme au-delà de ce premier groupe de langues de la famille thai-kadai. Les unités lexicales yay, par exemple, ne correspondent pas sémantiquement à celles du thai commun. Le signe, quels que soient les dialectes considérés, ʔaai¹, Po Ai, (Li Fang Kuei, op. cit : p.245), 'aiz', De Bao¹⁴ (avec un ton de la série basse), ou 'ai⁴ mou⁴ Dioi¹⁵, a uniformément pour valeur sémantique "riz résiduel de la bière de riz". En Dioi, c'est un autre signe, 'haou⁴' qui correspond à "sentir" selon Esquirol et Williate (op. cit.) et le syntagme 'haou⁴ hom⁴' "sentir bon, parfumé" y est également attesté.

En revanche, cette convergence de deux perceptions sensorielles associées et du découpage linguistique peut s'appliquer à des langues d'autres familles linguistiques. C'est ce qui semble être le cas de la langue chinoise et par enchaînement du sino-vietnamien.

Pour en faire la démonstration, il convient de se reporter à la langue Nùng, déjà mentionnée avec la langue tày, mais dont nous avons délibérément écartée les références jusqu'ici pour des raisons que nous allons comprendre. La "saveur" y est désignée par 'mi' (Savina)⁽¹⁶⁾ et l'"odeur" 'hí mi', selon la transcription Quốc Ngũ employée par cet auteur. L'origine chinoise et de surcroît cantonnaise de ces deux termes est précisée par l'auteur qui en donne les caractères: 味 mì et hí mi 氣

¹³ F.M. Savina, Dictionnaire Tày-Annamite-Français précédé d'un précis de grammaire tày et suivi d'un vocabulaire français-tày, Hanoi-Haiphong, I.E.O., 1910, 488 p.

¹⁴ Dictionnaire Zhuang méridional - Thai, Bangkok, Univ. Chulalongkorn (Dept. de Linguistique), A. B. 2535 [en thai].

¹⁵ Esquirol et Williate, *Essai de dictionnaire Dioi-Français*, Hongkong Impr. de la Stédes Missions Etrangères, 1908, 669 p.

¹⁶ F.M. Savina, *Dictionnaire étymologique Français-Nùng-Chinois*, Hongkong, Impr. de la Société des Missions Etrangères, 1924, 488 p.

味. Lorsque nous examinons les formes anciennes de ces termes, proposées par Karlgren, nous trouvons:

		ancien Chinois	Cantonnais	Ch. moderne	
AD1303 ⁽¹⁷⁾		味	mj ^w ei'	mɛi	uei goût
AD333	气	k'jɛi'	hɛi	k'i	{ respiration vapeur, air
AD333	氣	k'jɛi'	hɛi	k'i	{ respiration {vapeur, air
AD333 A	氣	k'jɛi'	hɛi	k'i	
GS 531g ⁽¹⁸⁾	味	reconstruction *mjw2d	ancien Chinois mjwɛi	Ch. moderne wei	goût
GS 517a	气	*k'i2d	k'jɛi	k'i	vapeur
GS 517c	氣	*xi2d	xiɛi	hi	{ air, vapeur { respiration { offrir de la nourriture

On peut donc constater que les formes Nùng sont d'origine chinoise, avec une correspondance tonale attendue, comme l'a établie A. G. Haudricourt dans un tableau comparatif (1972:96)¹⁹ qui préserve les notations originales et notamment celles qui nous intéressent (Savina- Nùng et Karlgren [1923]1974). Paradoxalement la dénomination tày-nùng consignée dans le dictionnaire Tày-Nùng-Vietnamien²⁰ indique *mi* La marque tonale s'accorderait avec les correspondances notées par Diguët²¹ (cf. tableau comparatif de A. G. Haudricourt *op. cit.*). En revanche, une récente enquête auprès d'un locuteur nùng²² de la ré-gion de Lạng Sơn indique que le ton hói correspond au deuxième ton oblique de série haute et non au premier de la série basse comme on l'attendrait.

Qu'en est-il maintenant en vietnamien et sino-vietnamien? La forme tày-nùng *mi* est traduite par les signes vietnamiens *mùi*, *vị*, qui, en français, selon Génibrel²³, correspondent respectivement à "odeur, saveur, goût" pour le premier (*mùi*), et à "saveur, savourer, goûter" pour le second (*vị*). Génibrel précise qu'au signe *mùi* correspond le nôm 味 c'est-à-dire, dans ce cas, un caractère chinois

¹⁷ B. Karlgren, *Analytic Dictionary of Chinese and Sino-Japanese*, New York, Dover Pub. Inc, [1923], 1974, 436 p.

¹⁸ B. Karlgren, *Grammata Serica, Script and Phonetics in Chinese and Sino-Japanese*, Taipei, Ch'eng-Wen Publ. Comp., [1940] 1966, 471p.

¹⁹ "Les phonèmes et le vocabulaire du Thai commun" in : *Problèmes de phonologie diachronique*, Paris, Selaf, 1972, pp.87-118.

²⁰ Hoàng Văn Ma, Luc vàn Pao, Hoang Chí. *Từ Điển Tày-Nùng Việt*. 1974, 487 p.

²¹ E. Diguët, *Etude de la langue thô*, Paris, A. Chalamel, 1910, 132 p.

²² A cette occasion, nous remercions M. Vương Toàn qui a bien voulu se prêter à cette enquête.

²³ J.F.M. Génibrel, *Dictionnaire vietnamien-français*, Saïgon, Imprimerie de la mission, 1898, 987 p.

emprunté pour sa valeur sémantique tandis que le signifiant est vietnamien. Par ailleurs l'auteur reconnaît à *vj* une origine chinoise. Il peut s'agir, dans ce dernier cas, en effet d'un emprunt plus récent, bien que la correspondance des tons soit irrégulière. En ce qui concerne le signifiant *mùi* en revanche, il paraît plus vraisemblable de penser qu'il remonte à un emprunt au Chinois ancien. Il est vrai que la correspondance des tons n'appuie pas, non plus, cette hypothèse. Selon les correspondances tonales existantes entre Vietnamien et ancien Chinois (A.G. Haudricourt: 1972)²⁴, avec un ton k'iu chinois, on doit trouver, pour les emprunts passés dans la langue vietnamienne et selon la transcription Quốc Ngữ, le premier ton oblique soit, en série haute, le ton hỡi, soit en série basse, le ton ngã. Toutefois, A.G. Haudricourt admet des irrégularités tonales telle que "brume" ancien Chinois *miu'*, Thai commun *muo'*, Vietnamien *mù* (1972:152). Cet exemple nous autorise donc à proposer *mùi* < ancien chinois *mj'wei'*. Si la reconnaissance de l'emprunt ancien reste incertaine à partir du signifiant, le signifié peut nous aider à le confirmer. Karlgren ([1923]1974) en effet dans son index renvoie, pour les deux signifiés "odeur" et "goût", à la même unité AD 1303 味 en dépit de l'absence du signifié "odeur" dans la notice qui l'accompagne. Enfin, en chinois moderne, on trouve *wèi* "goût" et *qì wèi* (transcription pinyin) "odeur", mot composé pour lequel sont associés les deux signifiés. Selon notre démonstration, il apparaît que le signifiant chinois ancien *mj'wei'* recouvrait les deux acceptions "goût et odeur", comme en témoigne l'emprunt en vietnamien remontant plus haut dans le temps que le sino-vietnamien.

En commençant cet article, nous nous posions la question de savoir si le découpage linguistique convergeait ou se distinguait des perceptions sensorielles confuses du goût et de l'odorat. Nos conclusions aboutissent à montrer que, dans un état ancien des langues thai et chinoise, cette confusion paraît exister. Avec l'évolution de la langue, soit en raison de contacts culturels, ce qui semble bien être le cas pour les langues thai et plus particulièrement le Siamois, un réajustement s'opère par l'emploi d'emprunt. Notre démarche a montré parallèlement qu'une reconstruction sémantique doit d'abord s'appuyer sur une reconstruction phonologique rigoureuse à laquelle vient s'ajouter une dimension ethnolinguistique que les disciples d'A.G Haudricourt, grâce à son enseignement, ont toujours présents à la mémoire.

Received: 18 January 1995

CNRS, Paris
13, rue de Béarn
75003 Paris, France

²⁴ "De l'origine des tons en Vietnamien" in : *Problèmes de phonologie diachronique*, Paris, Sela, 1972, pp.147-160.